

Conseil communal de Lausanne

Postulat

Pour une campagne ludique contre les souillures des chewing-gums.

Durant cette législature, la Municipalité a poursuivi inlassablement l'amélioration de la propreté de la voie publique. Elle a notamment présenté un rapport-préavis (2018/30) avec des mesures concrètes, traité par le Conseil communal en décembre 2020.

A fin janvier, l'édition du Journal de la Ville de Lausanne présente une machine CMAR, à qui aucune souillure ne résiste, en action depuis 2019 dans le centre-ville. Un deuxième exemplaire viendra la rejoindre dès le printemps en raison de l'ampleur de la tâche à accomplir.

Parmi les déchets urbains composant le *littering*, les chewing-gums étaient jusqu'alors peu abordés efficacement. Le sol du centre-ville en effet était trop souvent moucheté de vestiges blanchâtres, difficiles à enlever, redevenant parfois collants avec la chaleur. Au-delà de l'aspect désagréable de salissures urbaines, il faut aussi considérer les diverses substances qui entrent dans la composition des chewing-gums qui mettraient 5 ans pour se dégrader, et qui constituent un risque environnemental.

Il semble opportun que les actions municipales se poursuivent encore sur cette question.

Une répression ?

Chaque règlement scolaire ou d'installation sportive bannit déjà le chewing-gum...

Avec l'introduction des amendes d'ordre, c'est à CHF 150.- que se monte le coût possible d'un abandon sur le sol. Mais la répression seule ne peut pas tout pour modifier les comportements.

Pour une prévention !

*Les chewing-gums sont de grands romantiques.
Ces cœurs d'artichauts s'attachent très vite.
Mais les pauvres, rarement aimés en retour,
Cherchent désespérément le grand amour
Alors que la promesse d'un amour fusionnel
Est là dans tous les couloirs : c'est la poubelle !*

Affichés il y a quelques années dans les rames du RER parisien, ces vers incitaient les voyageurs à ne pas abandonner leur chewing-gum au sol ou collé sous un siège...

En ville de Besançon, des campagnes ludiques ont proposé dans l'espace public des panneaux sur lesquels coller son chewing-gum pour compléter un dessin.

Ailleurs encore ont été prévues des cibles avec récipients vers lesquelles le cracher ...

Au-delà de la répression et du nettoyage, qu'en est-il à Lausanne, dans nos transports publics, devant nos écoles, dans nos rues ?

Je n'ai pas souvenir de campagne de sensibilisation spécifique, alors qu'elles ont été nombreuses pour les mégots de cigarette par exemple.

En conséquence, ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place une action de sensibilisation aux chewing-gums dans le littering, en proposant des incitations à la récolte ou à la mise en poubelle, éventuellement en exposant les enjeux financiers et environnementaux.

Lausanne, le 9 février 2021



Jacques-Etienne Rastorfer
Conseiller communal PS